

Fiche de poste : Pair-Aidant (h/f)

Le poste

Sous la responsabilité du Président de l'Association, le Pair-aidant assure une fonction d'accompagnement grâce à son expérience et son savoir-faire.

Il intervient dans une logique d'entraide mutuelle et concourt à la mission générale de l'association qui est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social et la citoyenneté des personnes concernées par des troubles psychiques.

Activités principales

Accompagnement des participants du GEM

- Accueillir et informer les adhérents et futurs adhérents du GEM.
- Contribuer à la mise en œuvre du cahier des charges des GEM.
- Contribuer aux travaux engagés à moyen terme pour développer la gestion en autonomie du GEM par les participants.
- Soutenir les adhérents du GEM dans leurs projets et leurs parcours de rétablissement.
- Participer à l'organisation d'activités, sorties, permettant de lutter contre l'isolement.

Remobilisation et insertion professionnelle à la friperie

Le Pair-aidant seconde le salarié en charge de l'atelier de remobilisation dans ses missions suivantes :

- Instaurer une relation d'aide dans le respect de la singularité de la personne.
- Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement.
- Analyser les activités actuelles menées à la friperie (tri, vente, etc.) et faire des propositions pour les réorganiser pour créer un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage.
- Animer des séquences d'apprentissage selon la méthodologie prévue à cette fin
- Organiser le travail, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes.
- Créer les conditions relationnelles favorisant une dynamique d'équipe et une participation active des personnes.

Travail d'équipe

En tant que membre de l'équipe, le Pair-Aidant participe aux temps de travail collaboratif en vue de :

- Partager ses observations et analyses.
- Apporter des éléments facilitant la compréhension des besoins et attentes des adhérents
- Faire des propositions sur les modalités d'accompagnement des personnes.

Profil recherché

• Formation souhaitée sur la pair-aidance ou volonté d'en suivre une en parallèle de la mission



- Capacité à adapter sa posture d'accompagnement vers celle d'un professionnel « pair-aidant »
- Capacité d'animation de temps d'échanges, d'activités, de réunions
- Capacité d'observation et de repérage des situations à risque
- Capacité de travail en équipe
- Aptitudes relationnelles : écoute, prise de responsabilité, gestion du stress, réassurance
- Discrétion professionnelle, respect de la déontologie et de l'éthique

Conditions d'emploi

Contrat à durée déterminée de 12 mois. Temps de travail à temps plein 35 heures ou à mi-temps sur 17h30 par semaine. Poste basé à Besançon.

Prise de poste au 1er mars 2024